

COMMUNE DE CHOOZ

PLAN LOCAL D'URBANISME

RÉVISION SIMPLIFIÉE

liée à l'implantation de la caserne du P.S.P.G. de la centrale de Chooz

DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT

Planche Sud

Echelle 1 / 2.500 ème

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 19 décembre 2013, approuvant la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

Cachet de la Mairie et signature du Maire :

Atelier d'Urbanisme et d'Environnement
28-30 Avenue Philippeaux
S.P. 10078 - 08233 SÉDUN Cedex
Tél. 03.24.27.87.87 - Fax. 03.24.26.15.22
E-mail : dumay@duney.fr

Document initial approuvé le : 27.03.1987

Révisé le:	Modifié le:	Mise à jour le:
21.05.2008		
19.12.2013 (révision simplifiée n°2)		

Sources : - Digitalisation des planches cadastrales du territoire communal à partir des planches fournies par la commune.

LEGENDE


- Limite de Commune
- Limite de zone
- Limite de secteur
- Droit de préemption urbain
- Emplacement réservé
- Informations complémentaires

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Installation d'ouvrage concernée par un périmètre de protection:

Zone inondable

Commune d'Ham-sur-Meuse



EMPLACEMENTS RESERVES

N° DE LA RESERVE	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE APPROXIMÉE
1	Création d'une liaison entre la rue Pierre Vétrot et le chemin de Meuse	Commune de Chooz	1.315 m²
2	Création d'une liaison douce	Commune de Chooz	422 m²
3	Desserte d'une future zone à urbaniser	Commune de Chooz	452 m²
4	Aménagement de la rue de Phajumet	Commune de Chooz	158 m²

RAPPEL DENOMINATION DES ZONES

UA	Zone Urbaine à vocation mixte
UB	Zone Urbaine à vocation d'activités
1AU	Zone à urbaniser (à court terme)
2AU	Zones à urbaniser (à long terme)
A	Zones Agricoles
N	Zones naturelles et forestières